

Nom et prénom :
Adresse :
.....
Tél :
Mail :

Mairie de St Just D'Ardèche
Place de la mairie
07 700 St Just D'Ardèche
Le

DEMANDE D'ENLEVEMENT D'ENCOMBRANT
SERVICE MUNICIPAL RESERVÉ AUX PERSONNES ISOLÉES NE DISPOSANT
PAS DE VEHICULE

A l'attention de Monsieur Le Maire,

Je sollicite par la présente l'enlèvement des encombrants suivant :

- Objet :Quantité :
- Objet :Quantité :
- Objet :Quantité :

Précision sur mon lieu d'habitation :

.....

J'ai pris connaissance de la procédure figurant au verso.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur Le Maire, mes salutations distinguées.

Signature :

REMARQUE DU SERVICE TECHNIQUE

Avis favorable

Avis défavorable

Remarque :

Date d'enlèvement des encombrants :Matin , après-midi

Signature du responsable du service technique :

VALIDATION DU MAIRE

**Le MAIRE,
Pierre-Louis RIVIER**

PROCEDURE

D'aide au ramassage ponctuel des encombrants

- **Objets concernés** : gros appareils ménagers, literie, gros meubles
- Le ramassage des encombrants est limité à **un camion par an et par famille**
- Le formulaire de demande d'enlèvement d'encombrant doit être déposé en mairie avant **le 20 du mois**.
- Les encombrants sont enlevés le **dernier jeudi de mois** sauf exception (jours fériés, indisponibilité des agents techniques...)
- Votre présence est obligatoire le jour de l'enlèvement.
- Les objets doivent être déposés devant votre domicile.

- **OBJETS NON ADMIS :**
 - Vidage de garage ou de maison.
 - Les détritrus
 - Les cartons : à déposer dans les bacs de recyclage se trouvant :
 - à la ferme
 - à l'école publique de St Just

- **OBJETS A PORTER A LA DECHETERIE DE BOURG :**
 - Les déchets végétaux
 - Les gravats
 - Les déchets ménagers spéciaux qui font l'objet d'un ramassage approprié (affichage et renseignements en mairie) tels que acides, détergents, javel, ammoniacque, antigel, solvants, peintures, vernis, encre, chlorates, nitrates, pesticides, engrais, antirouille, aérosols, radiographies, huile de friture, petits objets contenant du mercure....
 - Les moteurs....